



Institut
Marie Immaculée-Montjoie
 Ecole fondamentale et Ecole primaire

Rue des Résédas, 47 et 51 – 1070 Anderlecht
 ☎ 02/520.29.33 - 📠 02/523.04.30
 Entreprise : 0410.216.562

Classe : Accueil (Brigitte)
Entourez la classe de votre enfant

Nom :

Prénom :

BON DE COMMANDE

Section Maternelle : Janvier et Février 2018

Feuille à rentrer au secrétariat **pour le 20 décembre 2017** au plus tard
Conformément à l'article 4.2.2 de notre R.O.I., les frais bimestriels non payés dans les délais requis seront majorés de frais administratifs.

Garderie du matin	32,00 €	→	<input style="width: 90%;" type="text"/>
Garderie du midi	32,00 €	→	<input style="width: 90%;" type="text"/>
Garderie du soir	42,00 €	→	<input style="width: 90%;" type="text"/>

ATTENTION : Le Service « Garderie du Soir » n'est accessible que pour les enfants dont les parents ont rentré une attestation de leur employeur.

Activités du mercredi	(10/01) (17/01) (24/01) (31/01)	x 6,50 €	→	<input style="width: 90%;" type="text"/>
(entourer les dates)	(07/02) (21/02) (28/02)				
Carte de 20 repas chauds		x 65,00 €	→	<input style="width: 90%;" type="text"/>
Forfait laits pour la période			10,00 €	→	<input style="width: 90%;" type="text"/>
Carte de 20 potages		x 15,00 €	→	<input style="width: 90%;" type="text"/>
TOTAL DES FRAIS POUR JANVIER ET FÉVRIER 2018				→	<input style="width: 90%;" type="text"/>

NE PAS PAYER VIA CE BON DE COMMANDE.
 Vous recevrez la facture pour paiement après le retour de ce bon de commande au secrétariat.

Frais de services sous forme d'abonnement. Les sommes sont non sécables.
 En cas de 3 participations sur la période à un service proposé par l'école (garderie du matin, garderie du midi, étude, garderie du soir) la somme forfaitaire est due dans son intégralité.